

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Octobre 2021

COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR

- 1 COMPTABILITE : NORME M 57 & COMPTE FINANCIER UNIQUE
- 2 TEMPETE GORIA : FINITIONS ENROBE VOIRIE
- 3 REHABILITATION BATIMENTS COMMUNAUX : CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE
- 4 RESEAUX
 - AEP : COMPTEUR & REDUCTEUR DE PRESSION
 - PLUVIAL : Projet d'extension
- 5 QUESTIONS DIVERSES

PRESENTS

Patrick de BOISSIEU, le Maire
Jean-Luc SPLITT, le 1^{er} Adjoint,
Jérôme TALUT, le 2^e Adjoint
David IMBERT
Jean Pierre POUCHAIRET
David TOBIE

ABSENT EXCUSE

Régis RIGONI

1 COMPTABILITE : NORME M 57 & COMPTE FINANCIER UNIQUE

La transition vers un dispositif comptable unique sur tout le territoire français fait évoluer la règle comptable appliquée par toutes les Collectivités publiques territoriales, dont les Communes. Pour la Commune de COUNOZOULS, la préparation du nouveau dispositif a été faite par notre Secrétaire assistée de Monsieur le Percepteur Conseiller auprès des Collectivités de la CCPA. Il est proposé au Conseil de prendre une délibération qui rendra effective cette nouvelle règle comptable à compter du 1^{er} Janvier 2022.

Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 6

2 TEMPETE GORIA : FINITIONS ENROBE VOIRIE

Les réparations de voirie et de chemins suite aux dégradations qu'a occasionné l'épisode météo GLORIA en Janvier 2020 arrivent à leur terme. Le Service VOIRIE de la CCPA a été sollicité pour la mise en œuvre d'un enduit bicouche de finition sur le chemin du Llibezet qui permettra d'achever la liaison entre la Place de la Croix et l'entrée basse du nouveau cimetière. Sachant que ces travaux sont inclus dans l'enveloppe de subventions, il est proposé au Conseil de valider le devis N° DE 01152 du 14 Août 2021 pour un montant de 8.278,55€TTC.

Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 6

3 REHABILITATION BATIMENTS COMMUNAUX : CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Il reste dans le village des bâtiments communaux de réelle qualité patrimoniale qui sont vacants et vétustes mais présentent un réel potentiel (logements, gîtes, stockage...) : La Poste, la Grange Vidal, l'École ; ils pourraient offrir après réhabilitation une surface utile approximative de 535 m².

Pour accompagner le Conseil dans sa réflexion sur la remise en état de ces bâtiment et des besoins communaux trois Cabinets d'Architectes ont été consultés pour

1°) une MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE complète appliquée à la réalisation d'un logement social locatif dans une partie des locaux de l'ancienne Poste (70m2 habitables sur 2 niveaux)
 2°) une MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE limitée à l'APS (Avant Projet Sommaire) pour la création d'un gîte saisonnier dans la «Grange Vidal » et pour celle d'un logement permanent + un logement saisonnier dans l'École.

Les Architectes consultés sont :

- Virgile GUENOT installé à BOULETERNERE dans les Pyrénées Orientales, qui, compte tenu de sa charge de travail actuelle n'a pas souhaité répondre.
- Jean-Luc RAYNAUD installé à LIMOUX qui a fait une offre pour les deux missions
- Christelle BAILLS installée à ESPERAZA qui a également fait une offre pour ces deux missions

ARCHITECTE	MISSION COMPLETE LA POSTE pour 82.500€ de travaux estimés	MISSION APS : VIDAL + ECOLE
Jean-Luc RAYNAUD	12% du montant des travaux = 9900 €HT	6900 €HT
Christelle BAILLS	11% du montant des travaux = 9075 €HT	4950 €HT

soit :

TOTAL OFFRE Jean-Luc RAYNAUD : 16.800 €HT

TOTAL OFFRE Christelle BAILLS: 14.025 €HT

Au regard des références et des attestations de formation et d'Assurance présentées, il est proposé au Conseil de choisir l'offre « la mieux-disante » à savoir : Christelle BAILLS

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 6

4 RESEAUX

○ AEP : COMPTEUR & REDUCTEUR DE PRESSION

Petit à petit, les raccordements des habitations du village sont repérés, le plomb supprimé et les points de coupure posés sur les conduites principales du réseau d'eau potable posées.

Une fuite importante en bout de réseau (quartier Castel & Britou) constatée dans le courant de l'été a fait l'objet de travaux lourds et importants impliquant les deux agents municipaux qui se sont investis de cette tâche pour repérer les fuites (4 au total) et les réparer.

La suppression successive des fuites semble avoir fait apparaître un niveau de pression trop élevé en bas du village.

Il est envisagé la pose en tête de réseau (Place de l'Eglise) d'un limiteur de pression qui permettrait de résoudre ce problème en aval et de régulariser la pression disponible dans les points hauts.

Par ailleurs, pour mieux maîtriser les quantités d'eau potable distribuées à partir du surpresseur (localisé à la SCIERIE), est envisagée la pose d'un compteur au niveau de la sortie du surpresseur.

Un devis N° 0827309 daté du 24/09/2021 de fourniture a été établi par le fournisseur FRANS BONHOMME pour la somme de 472,60 €TTC.

Il est proposé au Conseil de valider ce devis

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 6

○ PLUVIAL : Projet d'extension

Les eaux de pluie reçues par les versants de toitures de habitations donnant sur l'impasse de l'Empereur et par la cour de la même impasse sont conduites en point bas vers la canillère qui déverse l'ensemble de ces eaux dans la rue du Barri, faisant craindre à certains riverains-es des dégâts dans les maisons.

En suite à une réunion de concertation,

1°) un devis a été demandé à l'entreprise OCTP pour conduire les eaux de l'Impasse de l'Empereur directement dans la Grand-rue par un dispositif enterré jusqu'au réseau existant en aval. Faut d'avoir reçu le devis de l'entreprise à temps, la décision quant à cette proposition sera remise à l'Ordre du Jour d'un prochain Conseil

2°) Rue du Barri, sur la voirie publique, un caniveau de surface prolongera celui existant depuis la Grand-rue.

5 QUESTIONS DIVERSES

Dans les questions diverses, différents points ont été abordés mais n'ont fait l'objet d'aucune décision

- INTERNET & RESEAU MOBILE
- RESTRUCTURATION FONCIERE
- CCPA : TEOM – REOM
- GARAGE EFFONDRE ENTREE DU VILLAGE
- REGULATISATION terrains SYNDICAT-COMMUNE
- TRAVAUX
- ECLAIRAGE PUBLIC

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est close à 20h30'

Rédaction : Patrick de Boissieu

à COUNOZOULS le 18 Octobre 2021